

UNE ORGANISATION



6 ÈME CLASSIC CÔTE D'AMOUR RALLY

LA BAULE

**LES ROUTES DU SUD LOIRE
COMME VOUS NE LES
CONNAISSEZ PAS.
280 KMS AVEC
4 EPREUVES DE REGULARITE**

NOIRMOUTIER

16 OCTOBRE 2011



**RALLYÉ DE
RÉGULARITÉ
OUVERT AUX
VÉHICULES DE
+ DE 20 ANS ET
EXCEPTIONNELS**

**Informations et Inscriptions : CART Historique Bât C - 16 rue Henri Bertho
44500 LA BAULE - Tél : 06 48 07 98 20**

Règlement

Cette épreuve de régularité historique réservée à des véhicules de collection est dénommée :

6^{ème} CLASSIC CÔTE D'AMOUR RALLY

1 – VOITURES ADMISSIBLES

Sont admissibles les voitures conformes à la législation routière, construites entre 1950 et 1990
Ou aux véhicules modernes d'exception, à jour de toutes vérifications administratives.

2 – CATEGORIES

Elles seront réparties selon deux catégories :

- Véhicules engagés en Aguerri, les 4 épreuves de la journée compteront.
- Véhicules engagés en Navigation, seules 1 épreuve de la journée comptera.

Les voitures admises seront choisies par l'organisateur qui restera seul juge d'accepter ou de refuser les candidatures, sans avoir à en justifier les raisons.

3 – EQUIPAGES ADMISSIBLES

Tout équipage doit être composé d'un pilote titulaire d'un permis de conduire reconnu sur le territoire français et d'un ou deux équipiers.

Les équipages inscrits devront être présents à bord du véhicule pendant toute la durée de l'épreuve sous peine de mise hors course.

4 – ORDRE DES DEPARTS

Les départs se feront de minute en minute et dans l'ordre croissant des numéros.
Les numéros seront attribués par l'organisation.

5 – PROGRAMME

Mercredi 5 Octobre : Clôture des Engagements

Samedi 15 octobre :
Vérifications administratives et techniques des voitures du rallye de 15 heures à 18 heures à La Baule

Dimanche 16 octobre :

07h30 : Vérifications administratives et techniques à La Baule
09h00 : Départ de la 1^{ère} étape, de La Baule
11h00 : Arrêt au port des Collets, dégustation d'huîtres
12h30 : Arrivée de la 1^{ère} étape à Noirmoutier
12h45 : déjeuner au restaurant La Fleur de Sel
14h00 : Départ de la 2^{ème} étape de Noirmoutier
17h00 : Arrivée du Rallye à La Baule
18h30 : Remise des Prix du rallye

6 – CONTROLES HORAIRES ET CONTROLES DE PASSAGE

Contrôles horaires : Les personnes en charge de ces contrôles indiqueront sur le carnet de bord, présenté par un membre de l'équipage, l'heure effective de passage de la voiture à la table de contrôle. L'heure idéale de pointage est celle qui est obtenue en additionnant le temps donné pour parcourir le secteur à l'heure de départ du véhicule sur ce secteur. Toute différence en plus ou en moins entre l'heure réelle et l'heure idéale sera pénalisée, 30 points par minute de retard et 60 points par minute d'avance. 600 points par C.H manqué.

Contrôles passages : Les personnes en charge de ces contrôles devront seulement apposer un tampon sur le carnet de bord de la voiture présenté par un des membres de l'équipage. Tout tampon manquant sera pénalisé de 100 points.

Contrôles visuels : Des contrôles visuels seront effectués sur l'intégralité du parcours pour vérifier que les participants utilisent bien le bon itinéraire, ces contrôles visuels seront prévus et indiqués dans le carnet de route. Le participant devra indiquer sur son carnet de bord la réponse à la question qui lui est posée, question relative au lieu où il se trouve, (nom d'une rue, d'un village, indication sur une maison, ou sur un panneau, etc.), toute réponse fautive ou manquante sera pénalisée de 100 points.

Contrôles de vitesse: Des contrôles de vitesse pourront être organisés tout au long du parcours, principalement dans les traversées d'agglomérations. Ces contrôles pourront être effectués aussi bien par l'organisateur, que par la police ou la gendarmerie.

7 – SECTEURS DE REGULARITE

L'organisateur donnera aux équipages une vitesse moyenne par secteur de régularité à respecter au mieux par les équipages. Cette vitesse ne pourra excéder 50 km/h. L'organisateur peut prévoir un ou plusieurs points de chronométrage intermédiaires secrets, ou il le voudra sur les secteurs de régularité.

Le chronométrage se fera à la seconde. Chaque seconde de retard, par rapport au temps imparti, entraînera une pénalité d'un point. Chaque seconde d'avance entraînera une pénalité de deux points, avec un maximum de 300 points par épreuve.

8 – ROAD BOOK

Un road book sera remis à chaque équipage participant au moment du départ le samedi après-midi et le dimanche matin.

9 – APPAREILS DE MESURE

Les compteurs kilométriques et de vitesse d'origine du véhicule sont seuls autorisés.

Un seul instrument à affichage mécanique, (Halda Trip, Rétrop Trip, etc....) pourra être installé dans le véhicule sous réserve qu'il n'indique que des distances partielles et totales mais en aucune mesure des moyennes.

Ces appareils devront être conformes aux spécifications fournies par les constructeurs, sans aucune modification. L'utilisation d'appareils électroniques ou à affichage digital de type chronomètre, compteur, ou cadenceur, est admis sous réserve que ces instruments ne soient pas fixés ou branchés sur la voiture, l'utilisation de programmes spécifiques permettant la navigation et ou le cadencement sur téléphone portable sont strictement interdits.

L'organisateur se réserve le droit à tout moment de vérifier et contrôler les matériels utilisés.

Toute infraction constatée entraînera une pénalité de 1500 points.

10-INFRACTIONS AU CODE DE LA ROUTE

1^{ère} infraction : 60 points

2^{ème} infraction : 300 points

3^{ème} infraction : Exclusion du Rallye

11 – DROITS D'ENGAGEMENT

Le montant des droits est de :

180 euros .

Ils comprennent en plus :

- les plaques et numéros du Rallye
- les repas des 2 personnes de l'équipe le dimanche midi
- le road book, le carnet de bord, les tables de calcul
- la remise des prix et le pot de l'amitié.
- l'encadrement technique et sportif de la manifestation
- la prime d'assurance garantissant la responsabilité civile du concurrent à l'égard des tiers

Aucune inscription ne pourra être retenue sans un chèque d'acompte de 100 €.

Pour des questions d'intendance et administratives, il est impératif de nous confirmer votre engagement au plus tard le 05 octobre 2011.

Merci de nous retourner le bulletin d'inscription rempli accompagné de l'acompte, au plus vite, pour cette première édition nous limitons le nombre d'équipage à 60.

Si vous désirez d'autres informations, contactez-nous.

Sportivement.

Henri-Emile JACONELLI

Cart Historique

Bât C

16 rue Henri Bertho

44500 LA BAULE

Tél : 02 44 73 51 01

Port : 06 37 99 65 79

Sites Internet :

www.carthistorique.sitew.com

www.rallvedelouest.sitew.fr

Adresse email :

carthistorique@hotmail.fr



6^{ème} CLASSIC CÔTE D'AMOUR RALLY

16 octobre 2011

FICHE de RESERVATION et D'ENGAGEMENT

Document
à retourner
au plus tard
le 5 octobre 2011

ORGANISATION : CART HISTORIQUE
Bât C 16 avenue Henri Bertho 44500 La Baule
Tel 02 44 07 14 04 - 06 37 99 65 79
Email: carthistorique@hotmail.fr

Cette fiche de réservation et d'engagement * :

- devra être accompagnée d'un chèque de 100 € établi à l'ordre de Rallye Anjou Espeme
- Le solde du prix sera à verser au plus tard le 05 octobre 2011 à l'organisateur
- Votre engagement vous sera confirmé dès réception de celle-ci par l'organisation
- Votre chèque d'acompte vous sera restitué par retour si votre engagement n'est pas retenu ou si le véhicule n'est pas éligible. L'acompte restera acquis à l'organisateur en cas de désistement après le 05 octobre 2011.

Catégorie choisie O Aguerri O Navigation

	PILOTE	EQUIPIER
NOM		
PRENOM		
DATE ET LIEU DE NAISSANCE		
ADRESSE		
CODE POSTAL		
VILLE		
N° DE PERMIS		
DATE ET LIEU DE DELIVRANCE		
TELEPHONE		
FAX		
EMAIL		

DROITS D'ENGAGEMENT :

Les Droits d'engagement sont fixés à 180 € par équipage de 2 personnes(merci de vous mettre en relation avec l'organisation pour un deuxième équipier éventuel) ils comprennent : les plaques du rallye ainsi que les N° de course, le road book, le repas du dimanche midi, la remise des prix, l'assurance garantissant la responsabilité du concurrent à l'égard des tiers, l'encadrement technique et sportif de la manifestation.

Fiche du véhicule à remplir impérativement au verso

Fait à

le

Signatures :

* Sous réserve de l'acceptation du dossier par l'Organisation.

VEHICULE

MARQUE:

MODELE:

TYPE:

CYLINDREE:

ANNEE:

PUISSANCE:

Cie d' Assurance:

N° POLICE:

IMMATRICULATION :

HISTORIQUE ET PALMARES DU VEHICULE:

HISTORIQUE ET PALMARES DE L' EQUIPAGE

Merci de nous adresser une copie de la carte grise, ainsi d'une photo couleur de la voiture

L'année de première immatriculation servant de coefficient multiplicateur pour le calcul du classement final.
(TOTAL des points de PENALITE X Année d'immatriculation = TOTAL FINAL)